

Québec, le 23 mai 2019

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 2 mai 2019, le député de Gouin déposait à l'Assemblée nationale l'extrait d'une pétition signée par 1 645 personnes demandant notamment au gouvernement du Québec de reconnaître des droits aux stagiaires, de définir une typologie commune du stage, de développer un mécanisme pour rémunérer les stagiaires et de soutenir financièrement les milieux communautaires ainsi que les petites et moyennes entreprises qui souhaitent accueillir des stagiaires.

Ayant à cœur d'offrir aux étudiantes et aux étudiants les meilleures conditions d'apprentissage et de réussite lors de leurs stages, je me suis engagé à proposer des solutions satisfaisantes concernant la compensation et l'encadrement des stages.

Le dossier des stages est complexe. Les programmes d'études professionnelles, techniques et universitaires comprennent une grande variété de stages réalisés dans divers milieux et dont la durée varie de quelques jours à plusieurs mois.

Ce dossier comporte de nombreux enjeux, dont ceux mentionnés dans la pétition. J'ai donc donné le mandat au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de dresser un portrait détaillé de la situation.

... 2

Différents acteurs concernés par le dossier des stages sont consultés dans le cadre de ces travaux, dont la communauté étudiante, les établissements d'enseignement et les milieux de stages. Aussi, les solutions qui seront déposées au cours des prochaines semaines tiendront compte des enjeux et des préoccupations de l'ensemble de ces acteurs.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,



JEAN-FRANÇOIS ROBERGE